



Bilan des émissions de Gaz à effet de serre  
- de la préfecture et des sous-préfectures  
de la Martinique

Année 2012

Ministère de l'Intérieur

## Sommaire

Sommaire.....	2
Cadre général.....	3
1/ Description de la personne morale concernée.....	4
2/ Description des périmètres organisationnels retenus.....	4
3/ Année de reporting.....	5
4/ Diffusion du BEGES.....	7
5/ Synthèse des actions envisagées.....	7

## Cadre général

Conformément à l'article 75 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, tous les services de l'Etat sont tenus de réaliser, tous les trois ans un bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) ainsi qu'une synthèse des actions envisagées afin de réduire leurs émissions.

Cette réglementation s'applique à l'ensemble du territoire et implique les services centraux et déconcentrés.

Le BEGES est un outil qui permet de calculer les émissions de gaz à effet de serre des différents postes émetteurs d'un site tels que la consommation énergétique, les déplacements, le fret ...

L'objectif est ensuite de définir des actions ayant pour finalité de réduire les émissions afin de répondre à l'objectif national fixé dans la loi de programme fixant les orientations de la politique énergétique (loi POPE) du 13 juillet 2005 de diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050. Cet objectif a été réaffirmé dans la loi Grenelle I.

Par ailleurs, la France s'est engagée sur des objectifs climatiques visant d'ici **2020** à :

- porter à **20 %** la part des renouvelables dans les énergies consommées ;
- améliorer de **20 %** l'efficacité énergétique ;
- réduire de **20 %** les émissions de GES par rapport à 1990.

Les actions à mettre en œuvre s'inscrivent dans une démarche de développement durable à court et moyen terme. Elles viseront à limiter l'impact des activités de l'ensemble des sites sur le réchauffement climatique et à maîtriser la dépendance des services à l'utilisation des matières fossiles.

# 1/ Description de la personne morale concernée

## Raison sociale :

Préfecture de la Martinique

## Adresse :

Rue Victor SEVERE – 97200 Fort-De-France

## Description sommaire de l'activité :

Ensemble des services administratifs de la Préfecture, y compris le Secrétariat Général Adjoint.

## 2/ Description des périmètres organisationnels retenus

### 2.1/ Les postes d'émissions retenus

Le tableau ci-dessous synthétise les catégories et postes d'émissions retenus :

Catégories d'émissions	Numéros	Postes d'émissions
Emissions directes de GES	1	Emissions directes des sources fixes de combustion
	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique
	3	Emissions directes des procédés hors énergie
	4	Emissions directes fugitives
	5	Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)
	<b>Sous total</b>	
Emissions indirectes associées à l'énergie	6	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité
	7	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid
Autres émissions indirectes de GES	8	Emissions liées à l'énergie non incluses dans les postes 1 à 7
	9	Achats de produits ou services
	10	Immobilisations de biens
	11	Déchets
	12	Transport de marchandise amont
	13	Déplacements professionnels
	14	Franchise amont
	15	Actifs en leasing amont
	16	Investissements
	17	Transport des visiteurs et des clients
	18	Transport de marchandise aval
	19	Utilisation des produits vendus
	20	Fin de vie des produits vendus
	21	Franchise aval
	22	Leasing aval
23	Déplacements domicile travail	
<b>Sous total</b>		

## **2.2/ Les postes d'émissions exclus du BEGES**

Aucun poste n'a été exclu du BEGES. A contrario, plusieurs de ces postes se sont révélés ayant une valeur nulle.

## **2.3/ Présentation des sites inclus dans le BEGES et de la méthodologie**

### *2.3.1/ Liste des sites inclus dans le BEGES*

Tous les sites ont été inclus dans l'étude, c'est-à-dire la Préfecture , située rue Victor SEVERE, l'annexe de la Préfecture, rue Bishop, le Secrétariat Général Adjoint (Ex-SGAR) à la Pointe Simon, et les 3 Sous-préfectures du Marin, de Saint-Pierre et de Trinité.

### *2.3.2 / Méthodologie d'élaboration du BEGES*

Indiquer la méthodologie retenue pour réaliser le BEGES :

L'outil utilisé est l'outil retenu par le Ministère, réalisé par l'Association Bilan Carbone (ABC).

Des groupes de travail ont été formés avec chacun des sites, qui ont fourni leurs éléments et factures.

Seule la Base Carbone a été utilisée.

## **3/ Année de reporting**

Année de reporting : 2013, sur la base des données de 2012

Année de référence (permettant dans le futur de comparer les résultats) : 2012

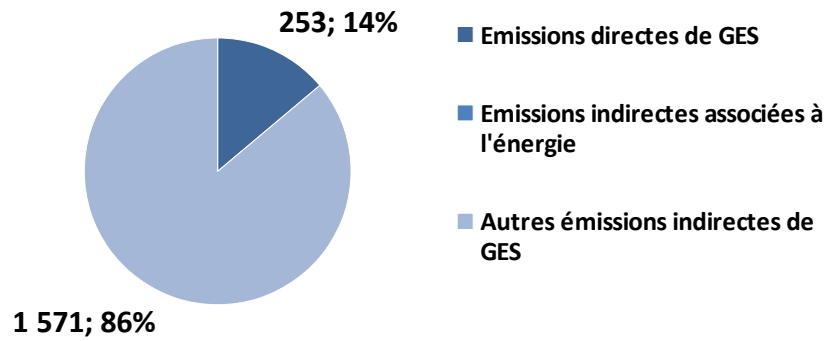
Année du prochain bilan : **2016, sur la base des données de 2015**

### 3.1/ Présentation des émissions de gaz à effet de serre par poste

#### Bilan GES

Numéros	Postes d'émissions	Valeurs calculées							Emissions évitées de GES Total (t CO2e)
		Emissions de GES						Incertitude (t CO2e)	
		CO2 (tonnes)	CH4 (tonnes)	N2O (tonnes)	Autres gaz (tonnes)	Total (t CO2e)	CO2 b (tonnes)		
1	Emissions directes des sources fixes de combustion	0	0	0	0	0	0	0	0
2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	251	0	0	0	253	14	87	0
3	Emissions directes des procédés hors énergie	0	0	0	0	0	0	0	0
4	Emissions directes fuitives	0	0	0	0	0	0	0	0
5	Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Sous total</b>		<b>251</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>253</b>	<b>14</b>	<b>87</b>	<b>0</b>
6	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	0	0	0	0	0	0	0	0
7	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Sous total</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
8	Emissions liées à l'énergie non incluses dans les postes 1 à 7	56	0	0	0	63	-14	22	0
9	Achats de produits ou services	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Immobilisations de biens	65	0	0	0	65	0	22	0
11	Déchets	0	0	0	0	0	0	0	0
12	Transport de marchandise amont	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Déplacements professionnels	389	0	0	327	722	0	433	0
14	Franchise amont	0	0	0	0	0	0	0	0
15	Actifs en leasing amont	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Investissements								
17	Transport des visiteurs et des clients	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Transport de marchandise aval	0	0	0	0	0	0	0	0
19	Utilisation des produits vendus	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Fin de vie des produits vendus	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Franchise aval	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Leasing aval	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Déplacements domicile travail	0	0	0	0	0	0	0	0
24	Autres émissions indirectes	0	0	0	0	722	0	152	0
<b>Sous total</b>		<b>510</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>327</b>	<b>1 571</b>	<b>-14</b>	<b>629</b>	<b>0</b>

**Bilan GES : Emissions de GES par scope,  
en tCO2e et en %**  
sub-title  
sub-title  
sub-title



#### 4/ Diffusion du BEGES

Le bilan sera mis en ligne sur le site Internet de la Préfecture : [www.martinique.pref.gouv.fr](http://www.martinique.pref.gouv.fr)

Responsable du suivi : M. MARIE-JEANNE Bruno

Fonction : Chargé de mission Développement Durable

Contact : 0596 39 37 20 – [bruno.marie-jeanne@martinique.pref.gouv.fr](mailto:bruno.marie-jeanne@martinique.pref.gouv.fr)

#### 5/ Synthèse des actions envisagées

Voir le tableau joint en annexe